

Réf: Dossier N° : 53386

AVIS DE CONSTITUTION

BUREAU DE REPRESENTATION « NOUVEAU SOLEIL TRANSPORT - COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE KM1, Bvd de MARSEILLE, 28
BP 101 ABJ 28

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée NOUVEAU SOLEIL TRANSPORT, en date du 23 Jul 2018, il a été adopté les résolutions suivantes:

1- Création d'un bureau de représentation en Côte d'Ivoire au nom de « NOUVEAU SOLEIL TRANSPORT - COTE D'IVOIRE ».

Objet: Transport de marchandises ; Transport de biens et services ; Transport urbain et Inter urbain ; Logistiques et manutention de Frets ; Commerce général et Import-Export ; Vente- Achat-Location de voitures et Engins lourds ; Prestations de services et divers. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

Adresse: ABIDJAN - TREICHVILLE KM1, Bvd de MARSEILLE, 28 BP 101 ABJ 28. Deux exemplaires du PV ont été déposés au Greffe du Tribunal du Commerce d'Abidjan sous le n°19897.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-21354 du 23/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

